

# Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal d'information

Décembre 2014



# n°2 Décembre 2014




Directeur de la publication
David Cablat

Rédacteur en chef
Laurent Schneider

Comité de rédaction
Valérie Prongue, Magali Gounel, Michèle Lagacherie, Lionel Lasserre, Philippe Launey, Paul Montel, Géraldine Thomé

Mairie de Vendémian
4, Place de la Mairie
04 67 96 72 69
www.vendemian.fr

Crédits photos : Alfred Brumm, Christine Fernandez-Faucilhon, Nathalie Gauffre, David Noguès, Laurent Schneider, Géraldine Thomé

# L'édito du maire

*L'année 2014 arrive à son terme et nous voici déjà à la veille de l'an 2015.*

*Après neuf mois de pratique, l'équipe municipale est maintenant bien installée tant dans le fonctionnement des quatre commissions que dans les instances intercommunales. Ce nouveau numéro des Echos est l'occasion de vous présenter un premier bilan et nos orientations pour l'année à venir à la veille de la préparation du budget. Investir pour maintenir des services de qualité et améliorer notre cadre de vie est la ligne maitresse de nos actions*

*Depuis les festivités réussies de l'été, le mois de septembre a été marqué par l'achèvement de la première tranche des travaux d'assainissement, vaste chantier qui se poursuivra en 2015 par la phase de chemisage des conduites. La rentrée surtout a vu la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Les temps d'activités périscolaires connaissent un véritable succès si l'on en juge par la fréquentation des ateliers proposés. C'est pour moi l'occasion de remercier nos personnels pour leur dévouement et compétences ainsi que les associations et bénévoles qui œuvrent à leurs côtés.*

*Cette fin d'année a été marquée également par des épisodes climatiques exceptionnels qui ont sinistré notre commune. Je tiens à remercier à nouveau ici, dans ces circonstances difficiles, les vendémianais et vendémianaises pour leur mobilisation et la solidarité qu'ils ont témoignées vis-à-vis des personnes qui ont été les plus impactées.*

*De nombreux travaux d'urgence ont déjà été effectués par les services techniques municipaux et intercommunaux qui ont été et sont toujours très mobilisés.*

*Le coût des travaux pour la commune dépasse le million d'euros. Des demandes de subventions ont été faites auprès des services de l'Etat, du Conseil général et de la Région. Nous sommes en attente des réponses.*

*Mais surtout en cette fin d'année, je tiens à remercier tous les employés municipaux, les membres des associations et tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la vie de la commune. Vendémian est fort de cette richesse humaine. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de résider dans notre commune.*

*Enfin, pour célébrer cette année qui va s'ouvrir, je vous invite à la présentation des vœux le samedi 17 janvier au foyer. Ce sera pour moi un grand plaisir de vous présenter, au nom du conseil municipal, tous mes vœux de bonheur et de santé à vous et à vos proches.*

*Bonnes fêtes de fin d'année !*

***David CABLAT***

# Une dynamique en actions

**Aléas climatiques, urbanisme, assainissement, gestion durable de l'environnement, valorisation du patrimoine, réforme des rythmes scolaires, acquisition...**

**Sur tous les fronts, depuis sa prise de mandat, l'équipe municipale s'engage à améliorer la vie au présent et à anticiper l'avenir de Vendémian. Le point sur les principaux dossiers en cours.**

## Adapter un réseau d'assainissement vétuste

La rénovation et la réfection du réseau des eaux usées sont l'un des premiers grands chantiers de la nouvelle mandature, préalable indispensable à la requalification de la station de lagunage qui reçoit des eaux d'infiltration du fait de la vétusté des conduites. L'investissement global est considérable. Il s'élève à 453 000€ HT qui seront répartis en plusieurs tranches de travaux.

La première phase qui consistait à remplacer et à mettre aux normes les « tampons » d'accès au réseau (86 304€ TTC) est maintenant achevée. Subterra, l'entreprise retenue va désormais procéder, à partir du printemps 2015, au chemisage interne du réseau en injectant une résine durcissante qui doit assurer l'étanchéité des conduites.

Il est possible que durant cette opération des odeurs soient transmises dans les habitations. Celles-ci seront ponctuelles, éphémères et sans danger sanitaire, aussi ne soyez pas surpris ou inquiets !



## Un terrain d'assiette pour un nouveau transformateur

Voilà plusieurs années que les quartiers est (Champs des Gardes, Laval, les Barrières, Puech Pelessat…) devaient disposer de l'installation d'un nouveau transformateur imposé par la nécessaire adaptation aux nouvelles densités des habitations. L'absence de terrain communal dans ces secteurs ne facilitait pas la tâche. Une solution vient d'être trouvée, grâce à la compréhension d'un particulier qui accepte de vendre une assiette de 38m² pour pouvoir installer le nouvel équipement rue des Pins.

Le conseil a approuvé à l'unanimité le principe de cette acquisition le 1er décembre 2014.

## Requalification de la route Saint-Jean.

Les quartiers de la route Saint-Jean, urbanisés au coup par coup depuis les années 1980, sont l'une des trois portes d'accès au village.

La route, de statut départemental, est droite mais étroite et les circulations sont difficiles, les fossés sont profonds en aval et peu ou prou inefficaces en amont. Un seul point de convergence lié à des pendages complexes permet de recevoir les eaux de ruissellement dans ce qui demeure les quartiers les plus bas du village. Les habitations sont ici à environ 90m d'altitude alors que les plus hautes sont à 150m !

Le quartier reçoit par ailleurs les eaux de deux bassins versants, celui de la Guirale au nord-est et celui des Terrals au sud-est. Voilà plusieurs années que les municipalités successives ont tenté de résorber l'ensemble de ces difficultés pour améliorer cette porte d'entrée du village. Les premières études engagées proposaient une requalification générale pour plus d'un million d'euros, somme inenvisageable pour une commune

comme la nôtre. Le cabinet d'architecte mandaté, selon la redéfinition des charges, a établi un nouvel avant-projet moins onéreux.

Celui-ci sert actuellement de base à de nouvelles réflexions qui devraient permettre de répondre aux problèmes de circulation et de ruissellement.

Le dossier est en voie de solution mais il convient encore de trouver partenaires et subventions qui rendront le projet viable. L'acquisition d'une bande de terrain le long de l'ancienne cave coopérative par la municipalité précédente facilitera l'élargissement de la route et l'aménagement de circulations douces.

## De nouvelles urgences obligées par les aléas climatiques

Les précipitations exceptionnelles du mois de septembre que nous venons de subir, dans un village qui a connu un étalement urbain considérable du fait du doublement de sa population en à peine deux décennies, ont révélé la fragilité de nos voiries, suscité des inquiétudes diverses et montré plus largement sans doute la vulnérabilité de nos sociétés vis à vis des changements climatiques qui s'opèrent.

Pour autant, malgré l'ampleur des vagues d'eau et de boue que nous avons eu à subir, les désordres sont aussi à relativiser si l'on songe aux dégâts considérables que des communes voisines ont pu connaître. Tant bien que mal, nos réseaux ont fonctionné au regard d'une urbanisation qui s'est faite sur des pentes où les ruissellements ont de fait été accentués.

Depuis deux mois maintenant, nos services techniques interviennent au quotidien et prioritairement sur les points de faiblesses qui ont été détectés d'une part, et sur les accès aux propriétés d'autre part.



Aux Champs des Gardes, à l'avenue des Poujols, à l'avenue du Tambourin, route de Saint-Jean, des travaux d'entretien, de réparations et de requalifications ont été effectués lorsqu'il a été possible, dans l'urgence, de traiter les désordres en régie. La prochaine zone d'intervention concernera la rive ouest de la route de Montpellier dans sa partie aval où un trottoir associé à un nouveau réseau pluvial sera mis en oeuvre.

Les services sont également intervenus à de multiples reprises sur les chemins communaux pour rétablir les accès aux parcelles. Face à l'ampleur des dégâts les travaux n'ont pas pu être achevés en quelques semaines. Le retour à la situation initiale prendra du temps, aussi nous comptons sur la compréhension de tous.

Plus largement, l'équipe municipale a évidemment adapté sa programmation aux contingences que les événements climatiques viennent de créer.

L'une des nouvelles priorités à l'étude concerne le quartier du Parc des Chênes, lotissement communal de plus de trente ans dont il faut pouvoir résoudre les ruissellements urbains qui se répercutent en aval dans les quartiers de l'avenue de Montpellier et de l'avenue des Poujols.

Dans le même sens, une réflexion est engagée pour pouvoir dévier les eaux du bassin versant des rues de Soleillades et de la Croix des Barrières vers la Rouvièges pour éviter qu'elles ne se déversent en direction du vieux village et vers les quartiers bas. Cette perspective répondrait aux préconisations de l'étude pluviale qui avait été engagée au début des années 2000.

Tous ces travaux, dont il faut évaluer les options, les coûts et les possibilités de financement, ne peuvent être évidemment engagés en quelques mois mais ils font, d'ores et déjà, l'objet de discussions et d'arbitrages pour l'établissement du budget 2015.

L'une des urgences prioritaires, car le risque sanitaire est réel, reste la stabilisation des berges de la station de lagunage qui ont été gravement impactées.

# Vendémian dans son intercommunalité

**Disponibles et à votre écoute, vos nouveaux élus oeuvrent au quotidien sur le village. Ils sont aussi présents dans les instances territoriales et syndicales qui garantissent l'insertion des problématiques communales dans un périmètre plus vaste. La communauté de communes Vallée de l'Hérault (CCVH) est le premier de ces échelons territoriaux. Bilan sur sept mois de pratique.**

En mars dernier et pour la première fois vous avez élu au suffrage universel direct deux représentants de la commune, David Cablat, Maire et Michèle Lagacherie Conseillère Municipale comme conseillers communautaires siégeant au conseil communautaire de la Vallée de l'Hérault ( communes des cantons de Gignac et Aniane qui sont désormais fusionnés) représentant un bassin de quelque 35000 habitants.



Le conseil se réunit une fois par mois pour arbitrer sur ses différents domaines de compétences dans le territoire de la Vallée de l'Hérault.
Des commissions thématiques permettent d'élaborer, d'approfondir et de discuter des dossiers qui sont soumis à ces votes et l'équipe s'est attachée à représenter Vendémian dans la plupart d'entre elles.

- David Cablat siège dans la commission « Développement économique» qui oeuvre notamment sur l'implantation des entreprises dans les ZAC.
- Michèle Lagacherie dans la commission « Aménagement de l'espace » : préparation du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Coeur d'Hérault, préparation du nouveau Plan local de l'habitat (PLH)
- David Ferrando dans la commission « Environnement » : suivi du document d'objectif du site Natura 2000 du Causse d'Aumelas et Montagne de la Moure
- Laurent Schneider dans la commission « Culture » : processus d'évaluation de la lecture publique (bibliothèques du territoire), examen des demandes de subvention des structures associatives et mise en place d'un service éducatif dédié au patrimoine
- Géraldine Thomé dans la commission « Petite enfance » : plusieurs réunions ont concerné le partenariat entre la collectivité territoriale et la Caf 34 et le renouvellement du contrat Enfance Jeunesse.

Les deux élus communautaires participent également aux réflexions du Pays Coeur d'Hérault (qui réunit aussi les communautés de communes du Clermontais et du Lodévois-Larzac), notamment sur les dossiers Santé et Culture (M. Lagacherie). De fait, depuis mars 2014, vos élus ont été présents à plus d'une vingtaine de séances qui permettent de réinsérer nos problématiques locales dans des perspectives plus larges en lien avec les nouvelles entités territoriales que sont l'intercommunalité et le Pays.

## Le programme Renovissime

**Accompagner les propriétaires dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat.**

En octobre 2012, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH) a mis en place un dispositif pour lutter contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique d'une part et adapter des logements au vieillissement et au handicap d'autre part. Vendémian, est une commune éligible et chaque propriétaire, occupant ou bailleur peut bénéficier du programme pour rénover ou améliorer son bien. Concrètement, Renovissime met gratuitement à votre disposition un interlocuteur qui pourra vous aider et vous guider dans vos démarches et vous épargner d'aller frapper à toutes les portes. Ce professionnel saura vous conseiller aussi bien sur la priorité et la forme des travaux à entreprendre que dans les procédures de demandes d'aides auxquelles vous pourriez prétendre. Les travaux finançables (hors ravalement de façade et entretien courant) sont établis au cas par cas après une visite de votre logement/maison/immeuble par l'équipe dédiée.

La CCVH a enregistré 14 contacts de propriétaires de Vendémian, mais pour l'instant aucun dossier n'a encore été déposé par l'un deux parmi les 152 dossiers déjà traités. Mais il n'est pas trop tard!

Pour en savoir plus sur le programme, vous pouvez consulter le site www.renovissime.aideshabitat.com, appeler le 04 67 73 61 71 ou encore vous rendre aux permanences organisées tous les mercredis matins à la CCVH, parc d'activités de Calmacé à Gignac.

## Réhabilitation du lavoir de la Guirale

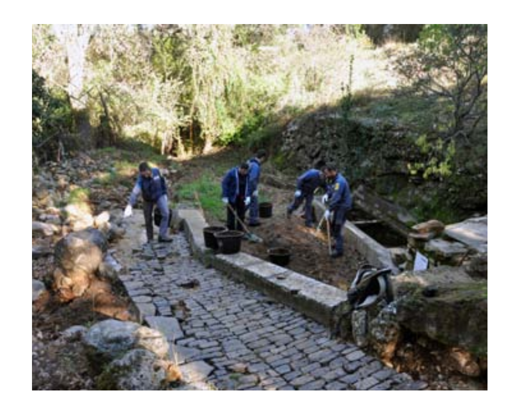
### Quand le patrimoine se conjugue à l'action sociale

Aménagé vers 1859, pour que les lavandières puissent trouver une eau rare et de bonne qualité, l'ancien lavoir de la Guirale laissé à l'abandon depuis l'arrivée de l'eau courante dans les années 1950 avait été restauré au début des années 2000.

Les récentes intempéries du mois de septembre l'ont profondément dégradé. La calade d'accès a été emportée par la violence des ruissellements et une couche de colluvions a recouvert le pied du lavoir.

La Communauté de Commune Vallée de l'Hérault, qui avait procédé aux premières restaurations, a engagé une réhabilitation dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut Médico-Educatif « l'Ensoleillade de Saint-André-de-Sangonis ». Piloté par un éducateur spécialisé, de jeunes adultes oeuvrent tous les jeudis pour restaurer et redonner son cachet à l'unique lavoir du village.

Expérience qui conjugue mise en valeur du patrimoine, formation et action sociale mais surtout richesse humaine, n'hésitez pas à rencontrer l'équipe qui intervient depuis le 12 novembre.



## Restauration et mise en sécurité des brèches du rempart **Le passé un atout pour demain**

Le rempart médiéval (XIVe s.) du village de Vendémian est un ouvrage emblématique de la mise en défense des communautés rurales pendant la guerre de cent ans. L'un des plus beaux tronçons est visible dans la partie nord où s'ouvre la porte Notre-Dame restaurée il y a plus d'une dizaine d'années. Les autres éléments se découvrent au détour des rues.



Au lendemain de la Révolution, la vieille carapace médiévale ne pouvait plus contenir les aspirations nouvelles de la population.

Des pans de muraille ont été abattus et des brèches ont été ouvertes pour faciliter les circulations.

Depuis plus de deux cents ans ces percements sommaires sont demeurés tels quels ! Ils sont devenus un emblème et une curiosité du village, une particularité qui en assure aujourd'hui l'identité. Mais ces brèches qui surmontent l'espace public restent fragiles et des chutes de pierre ont été signalées. Les murs ont 625 ans !

Il est donc nécessaire de les restaurer et de les mettre en sécurité.

Un dossier a été présenté à la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault dans le cadre de sa programmation consacrée au petit patrimoine. Le dossier a été retenu et des subventions ont été accordées par la CCVH et le Conseil Régional, sans doute aussi par le Conseil Général qui se prononcera en début d'année. Le budget de l'opération s'élève à 33 000€ et les aides devraient atteindre 70%. Les travaux sont programmés pour l'année 2015.

Le projet s'insère dans une politique de valorisation de notre patrimoine et d'amélioration des cadres de vie.



# Le recensement c'est important !

**Combien sommes-nous à Vendémian, quels sont les âges de la population, combien de retraités, d'actifs ou de demandeurs d'emploi, combien de voitures, d'enfants, de femmes et d'hommes… Combien de locataires, de propriétaires, que faisons-nous, où travaillons-nous, voilà quelques-unes des données qui sont collectées et analysées tous les cinq ans par l'Insee.**



Le recensement livre une photo des familles, des couples et des ménages. Il fournit des informations utiles sur les caractéristiques de la population. La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Elles sont un support aux décisions en matière d'équipements collectifs – écoles, crèches, logements, maisons de retraite, moyens de transports… De ces chiffres découle aussi la participation de l'état aux budgets des communes.

## Comment ça marche ?

Entre le 15 janvier et le 14 février 2015 l'un des deux agents recenseurs recrutés par la mairie et formés par l'Insee (Palau Estelle et Schwartz Sandra) se présentera chez vous pour vous remettre des questionnaires et conviendra d'un rendez-vous pour les récupérer. Après leur collecte, la commune transmet les questionnaires à la direction régionale de l'Insee. Les agents vous expliqueront également comment faire pour répondre directement à ces questionnaires sur internet, si vous préférez cette solution.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Précisons pour les plus inquiets que les questionnaires ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. La confidentialité est de rigueur sous peine de faute professionnelle grave.

Une fois saisies et rendues anonymes par l'Insee, les données sont traitées globalement par l'organisme et les résultats statistiques sont communiqués au maire et au grand public. Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur internet sur le site de l'Insee.

Le recensement de la population c'est l'affaire de tous. C'est aussi une obligation légale que d'y répondre. **C'est simple, c'est utile et c'est sûr.**

**Quelques chiffres et analyses du recensement de 2009**

Au dernier recensement Vendémian comptait 1031 habitants (515 hommes et 516 femmes) pour 569 foyers fiscaux, soit 1,8 habitants par foyer fiscal
Notre population est relativement jeune : 395 habitants (38%) ont moins de 30 ans et 243 habitants (23,5%) ont entre 30 et 44 ans.

L'une des nouvelles caractéristiques de notre communauté est sans doute le renouvellement plus rapide d'une part de la population, sans doute sous l'effet du développement de l'habitat locatif. Les ménages qui disposent d'une habitation principale à Vendémian depuis plus de trente ans atteignent seulement 15%, part équivalente à ceux qui ont emménagé depuis moins de 2 ans. Plus du tiers des ménages (34,4%) sont installés dans la commune depuis 2 à 9 ans, 24% depuis 10 à 19 ans et 10,5% depuis 20 à 29 ans. En définitive, deux ménages vendémianais sur trois résident donc sur la commune depuis moins de 20 ans.

En 2009, la population active ayant un emploi était de 67,3%, les étudiants (plus de 15ans) atteignaient 10,1% et les retraités 7,2%. Une évolution notable durant la décennie 1999-2009 est la part des vendémianais dont le lieu de travail est en dehors de la commune : elle était de 70,3% en 1999 (192 habitants) et est passée à 81,6% en 2009 (347 habitants). De fait, les vendémianais se déplacaient massivement en voiture (87,8%) et utilisaient peu les transports en commun en 2009 (2%).

En 2009 Vendémian comportait 569 foyers fiscaux dont 269 (47,2%) étaient imposables. L'impôt moyen sur le revenu s'établit de fait à 280€ et le revenu net déclaré moyen à 19 122€. La population est par ailleurs plutôt diplômée : 27% dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur (dont 12,5% celui d'un cycle long), 17% détiennent le baccalauréat et 24% un CAP ou un BEP.

**Accueil de Loisirs en maternelle et primaire, pôle Ados, garderie, études, lecture publique et animations, séjours d'été et d'hiver, sport... Toutes ces activités dédiées à la jeunesse sont, en plus de l'enseignement et de la restauration scolaire, la traduction d'une dynamique associant l'ensemble des acteurs du secteur Enfance et Jeunesse.**

**Maintenir et développer un accompagnement éducatif global, faire vivre de vrais lieux d'éducation, telle est l'ambition logique poursuivie.**

## Enfants aujourd'hui , adultes demain



En matière de compétences, la commune a plusieurs obligations. Mise à disposition de bâtiments dédiés à l'enseignement primaire et maternel, restauration scolaire et depuis la rentrée 2014 organisation et prise en charge des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Tout le reste est le fruit d'une volonté municipale et d'une dynamique collective réelle engagée depuis plusieurs années

« Tout le reste » c'est un accueil de loisirs pour les plus petits, un pôle ado (le Monde Des Jeunes), des séjours d'hiver et des sorties encadrées par des animateurs, une convention de partenariat avec le centre de loisirs du Pouget durant les vacances scolaires (la commune apporte environ 1500€ d'aides pour ce service). C'est encore du sport, une bibliothèque associée à des animations pour les plus petits et bientôt un city-parc, plateau sportif qui servira aux écoles mais qui sera également en libre accès pour nos jeunes.

Tout cela a un coût, lié à l'encadrement et aux accompagnements pédagogiques, à l'entretien des bâtiments, à leur mise en sécurité, aux fournitures, aux renouvellements des équipements, aux soutiens apportés aux sorties et séjours, aux nouveaux investissements réalisés ou projetés comme l'agrandissement de la cantine ou le city-parc.

Dans un contexte économique morose qui se traduit à notre échelon par une diminution sensible des aides de l'Etat, la part de la collectivité est donc importante.

Elle prendra encore une ampleur particulière en 2015 du fait des dégâts provoqués par les phénomènes climatiques auxquels il va falloir faire face. Par souci d'équilibre budgétaire, la question du maintien et surtout du développement de ces structures de proximité et de ces services pourrait soulever des interrogations. Il n'en est rien cependant.

Seul le projet de city-parc sera peut-être différé d'une année (selon les arbitrages budgétaires et le taux des subventions spécifiques qui seront accordées en 2015), mais la commune a choisi cependant de poursuivre son effort global, logique et prioritaire qui répond aux attentes et aux modes de vie des familles en matière d'éducation et de loisirs des enfants. C'est un choix politique motivé qui s'appuie sur la dynamique engagée depuis plusieurs années par tous les acteurs du secteur enfance et jeunesse.

Ainsi, l'existence de nos structures de proximité dont le fonctionnement est bien installé comme l'Accueil de Loisirs *« a largement facilité la mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaire en redéployant et en complétant les moyens humains nécessaires à l'accueil et aux animations des Temps d'Activités Périscolaires»* explique Géraldine Thomé.

*« Depuis la rentrée, les nouveaux ateliers mis en place connaissent un succès croissant »* poursuit-elle.

Ce sont 112 enfants qui sont déjà inscrits aux TAP avec une présence quotidienne moyenne

de 60 enfants, (dont 21 ont entre 2 et 5 ans), soit près d'un élève sur deux. A Vendémian, l'application de la réforme a donc consisté surtout à réaffirmer la volonté de poursuivre et développer la logique d'un accompagnement éducatif global avec des personnels motivés et compétents. Chaque lieu et service proposés (bâtiment de la cantine, accueil de loisirs, Monde des jeunes, bibliothèque et terrains sportifs) est pensé comme un espace spécifique d'éducation qui permet aux enfants de se construire pour devenir les adultes de demain.

## Rentrée scolaire réussie

La rentrée a été l'occasion de faire le point sur les effectifs scolaires. Vendémian compte désormais 127 élèves soit presque 12% de la population ! Répartis en six classes, 44 petits sont inscrits en maternelle et 83 en primaire. En sus du budget annuel de fonctionnement et des charges de personnels, la commune comme elle le fait chaque année a accordé en 2014 une aide supplémentaire de 15€ par enfant pour les voyages scolaires tandis que la participation au spectacle de Noël (600 €) sera utilisée cette année par les enseignants pour offrir un livre à chaque élève et renouveler le parc des vélos pour les maternelles.

## Séjour d'été des ados

Durant l'année le Monde des Jeunes, c'est une vingtaine de sorties, une cinquantaine de « temps activités » diverses et variées autour d'ateliers créatifs et d'actions dédiées au sport, au bricolage, à la cuisine, à des soirées… C'est aussi un chantier-loisirs où nos jeunes apportent, durant l'été, une contribution à l'amélioration du cadre de vie dans le village. Ainsi cette année, ils ont repeint les vestiaires du stade !

Mais le Monde des jeunes c'est aussi deux séjours annuels très attendus : l'un durant les vacances d'hiver, l'autre durant l'été. Du 15 au 18 juillet un groupe de douze jeunes s'est rendu à Olargues pour un séjour de pleine nature sous tente. Accompagnés par deux animateurs ils ont pu se livrer à des activités variées de pleine nature (escalade, canoë, canyonning, balade à vélo et baignade…) en expérimentant la vie en groupe. Le groupe surtout est placé en gestion directe nous précise David Nogues « *c'est à dire que les ados réalisent les courses, préparent les petits déjeuners, confectionnent les repas et font aussi la vaisselle* ». Ou comment conjuguer loisir, détente et apprentissage de la vie en groupe et des tâches collectives pour mieux se construire.

Le coût global du séjour est de 240€ par ado. L'aide apportée est de 90€ par individu, dont 49,5€ viennent de la CAF et 40,5€ sont apportés par la commune.



### Des structures spécifiques dédiées à tous les âges de l'enfance et de la jeunesse. *Mode d'emploi*

**Le Monde des Jeunes pour les 11 - 17 ans**
Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h et mercredi de 13h30 à 17h30 en période scolaire
Variable selon les projets pendant les vacances mais le plus souvent de 10h à18 h du lundi au jeudi et de 10h à 17h le vendredi.
Inscriptions à effectuer au MDJ

**L'Accueil de Loisir Sans Hébergement pour les 6 - 11 ans**
Le mercredi en période scolaire de 13h30 à 18h
Inscriptions à effectuer en mairie

**Temps d'Activités Périscolaires pour les 2 - 11 ans**
Le vendredi en période scolaire de 13h50 à 17h (et de 17 à 18h garderie)
Activités proposées durant les deux premiers cycles : théâtre, musique, prévention routière, sport, cuisine, nature et environnement, ateliers créatifs, bricolage, grands jeux, activités autour du livre.
Après midi type :
13h50 - 14h : accueil des enfants
14h - 15h45 : sieste pour les plus petits / activité principale pour les 4 autres groupes : «Poussins, Koalas, Léopards et Lions»
15h45 - 16h15 : Goûter et temps libre
16h15 - 17h : Jeux calmes et découvertes pour les 2 - 5 ans / activité calme au choix pour les 6 - 11 ans : 3 choix sont possibles
17h-18h : garderie
Inscriptions à réaliser en Mairie

# Cérémonie, festivités et animations : un village qui sait se mobiliser

**Festivités du 14 juillet, Journées Européennes du Patrimoine, cérémonies du souvenir du 8 mai, du 11 novembre, du 5 décembre, Festibal des fanfares, concerts…
A Vendémian on se mobilise et on bouge.**

## Devoir d'humanité

**Sans fraternité pas de liberté**

Chaque année, la cérémonie du souvenir du 11 novembre et la célébration du 8 Mai nous appellent à un devoir de mémoire collective.

Celui-ci n'est pas une injonction officielle mais un impératif envers les anciens combattants, les résistants, les déportés, les victimes et les sacrifices des deux guerres mondiales et de l'Algérie.

Il s'agit de se souvenir, de manière apaisée, pour engager une réflexion collective et individuelle sur les mécanismes du passé qui ont pu conduire à l'horreur de ces crises majeures, pour que ces crises n'en engendrent pas d'autres…

Ce devoir du souvenir est surtout un devoir d'humanité qui nous élève et nous rassemble autour de nos valeurs républicaines.

C'est un temps d'unité entre plusieurs individus, des «je» qui constituent un «nous», une fraternité qui nous pousse à atteindre, quoiqu'il en coûte parfois, ces idéaux de liberté et d'égalité auxquels nous aspirons tous si fort.

Ces aspirations ont pris une tonalité particulière cette année avec la cérémonie du 11 Novembre 2014 qui commémore le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Accompagnés par leur professeur, les plus jeunes vendémianais venus nombreux devant le monument aux morts ont chanté avec beaucoup d'émotion La Marseillaise, après le traditionnel défilé dans les rues du village et avant le temps d'un verre de la fraternité offert au café *La Source.*



## Banquet républicain et festivités du 14 juillet.

**Un village rassemblé dans la convivialité**

La fraternité républicaine à Vendémian c'est aussi le traditionnel repas républicain partagé sur le terrain de tambourin. Grand succès pour cet événement qui a réuni cette année, le soir du 12 juillet, quelque 250 adultes et plus de 70 enfants soit un tiers de la population autour d'un menu préparé par le *Jardin des Saveurs* et servi selon la coutume par vos élus. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit avec l'animation musicale de Stéphane Martinez.

Si le lâcher de ballon au son de La Marseillaise a été un succès autour des douze coups de minuit, le vent a contrarié le lendemain le deuxième lâcher, mais le très beau feu d'artifice offert à la population restera dans les mémoires comme ces temps de convivialité passés autour des jeux pour les petits et des concours de quilles et de pétanque.

## Vents dans les vignes : le festibal des fanfares

**Cinquième édition et succès croissant**

En partenariat avec l'orphéon de Garrafach et l'association « Les nuits de Gignac », la municipalité a accompagné le festival Vents dans les Vignes pour sa 5eme édition le 4 octobre dernier.

Vendémian a reçu cette année aux côtés de l'Orphéon de Garrafach, trois nouvelles fanfares : « La fanfarfelue » de Perpignan, « l'Amfifanfare » de Nantes, et les « Les Punks à chat » de Montpellier, pour un festival très coloré et plein d'énergie, devant un



public nombreux et chaleureux.

Les organisateurs remercient vivement toute l'équipe de bénévoles qui a permis d'assurer les repas et la logistique du festival, et qui contribuent à en assurer une merveilleuse convivialité.









*Un chaleureux merci à Alfred Brumm, auteur de ces photos*

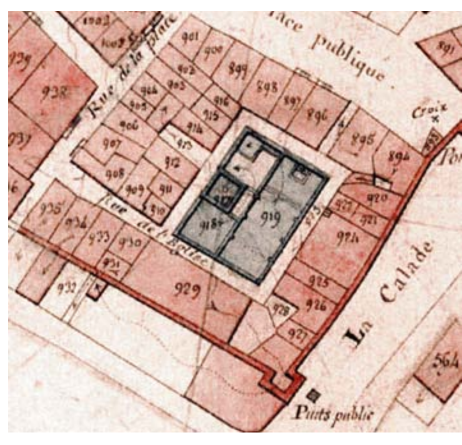
## Journées Européennes du patrimoine

**A Vendémian le patrimoine médiéval est sous nos yeux !**

*Dans de nombreux villages languedociens, le patrimoine architectural médiéval et moderne est sous nos yeux. Encore faut-il savoir le regarder et le décrypter. Retour sur deux visites organisées par la municipalité dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Le thème ? Découvrir et redécouvrir Vendémian ou la fabrique d'un village médiéval.*

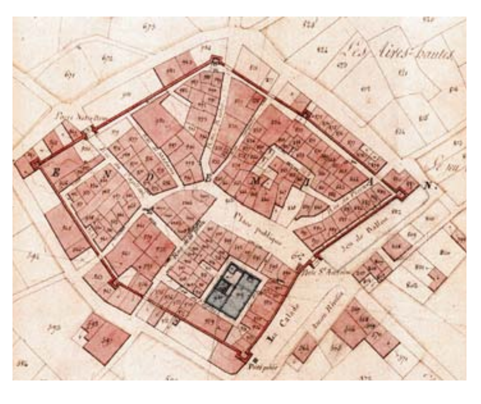
Ce sont plus d'une centaine de personnes, Vendémianais pour la plupart mais pas seulement car certains venaient d'autres points du département, qui ont suivi deux visites guidées en fin de journée les 20 et 21 septembre pour découvrir, dans la convivialité et la simplicité les grandes étapes de l'histoire et de la formation du village.

Première étape, le noyau des XII^e^ et XIII^e^ s. celui de l'ancien castel seigneurial des Guilhems de Montpellier dans le secteur de l'église. Et première surprise! Notre clocher n'en était pas encore un, mais correspondait à une tour d'apparat et de protection qui surplombait la porte d'un château !






Deuxième étape, la découverte du village du XV^e^ s. qui avait triplé de superficie depuis la construction de la grande enceinte de 1389. Une circulation dans la rue du chemin de ronde et jusqu'à la porte Notre-Dame a permis d'en découvrir le dispositif à travers les meurtrières, pans de muraille, escaliers et tours qui subsistent.



C'est à cette époque que l'église actuelle est aménagée dans une ancienne salle du château primitif.

Troisième étape, les nouveaux boulevards du XIX^e^ s. et la découverte, maison par maison, des nouvelles architectures d'un village qui désormais se spécialise dans la monoculture viticole et s'étend progressivement le long des axes qui conduisent dans les terroirs.

Ces visites ont également permis de découvrir les récents travaux de restauration du toit de l'église qui donnent désormais une fière allure à cet édifice du XV^e^ s. La visite mise en place a montré l'intérêt que la population porte à une meilleure compréhension des

origines du village, de son développement et surtout d'un patrimoine encore peu mis en valeur. Il raconte l'histoire des 25 à 30 générations qui nous ont précédé et transmis en héritage un paysage urbain qu'ils ont fabriqué dans l'imbrication des siècles et des cultures.

Ce paysage nous l'avons sous nos yeux tous les jours. Il fait encore partie aujourd'hui de nos cadres de vie et sa mise en valeur ne peut que participer à notre enrichissement culturel, social et humain, mais peut-être aussi économique si l'on prend la mesure des nouvelles formes de tourismes qui se développent et sont à inventer. Certes Vendémian n'est pas Saint-Guilhem, mais une chose est sûre le village, qui n'est ni un musée ni une cité dortoir, dispose d'atouts pour se réinventer dans cette voie, car la lecture de sa croissance (de sa fabrique) médiévale est particulièrement pédagogique.



Le thème de « la fabrique des villages » a été retenu par le nouveau service éducatif « patrimoine » de la communauté de communes qui vient d'être créé.

Des scolaires issus des écoles et des collèges de la région, accompagnés par leurs enseignants et par des enseignants spécialisés du service éducatif devraient bientôt sillonner nos rues pour apprendre à décrypter le temps et ces paysages perdus du Moyen Âge.



## La bibliothèque du village : espace de culture et de rencontres

*N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque municipale de Vendémian. Le lieu est animé par une équipe enthousiaste et dynamique qui saura vous accueillir, vous conseiller et vous faire découvrir les ressources peut-être encore insoupçonnées du réseau de lecture publique des communes de la Vallée de l'Hérault. Mode d'emploi*

La bibliothèque municipale de Vendémian, « *c'est aujourd'hui 5500 ouvrages en fond propre, trois ordinateurs mis à disposition de tous, mais aussi des contes, des animations et des films documentaires pour les tout petits, les plus grands et les adultes* » nous explique Claire de Chassey, ancienne première adjointe qui a rangé son écharpe tricolore et s'occupe aujourd'hui de faire vivre le lieu, avec une équipe de bénévoles. Ces six derniers mois précise t-elle « *ce sont 2310 documents (livres adultes et jeunesse, magazines, CD, DVD, livre-CD) qui ont été empruntés par 59 adultes inscrits et 81 enfants et/ou ados* ».

L'inscription est gratuite pour les mineurs et de 10€ pour les adultes. Elle n'est pas obligatoire pour pouvoir accéder aux ordinateurs, mais elle est vivement recommandée pour pouvoir bénéficier du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault dont la bibliothèque de Vendémian fait partie.

Ce réseau met en commun l'ensemble des ressources du territoire, soit 150 000 documents, dont 64 000 livres adultes et 65 000 livres jeunesse, mais aussi 7 500 magazines, 4 050 vidéos/DVD documentaires et fictions.

« *Le fonctionnement est très simple* » insiste Claire de Chassey. « *Avec votre carte vous pouvez retirer les ouvrages sur place, à Vendémian mais aussi dans les médiathèques de Saint-Pargoire ou de Gignac par exemple* ».

Plus facile encore, vous pouvez faire venir les ouvrages et documents qui vous intéressent directement à Vendémian en réservant et en sélectionnant vos choix sur Internet grâce au catalogue en ligne sur le site (http://www.cc-vallee-herault.fr/-Lecture-publique-.html) ou plus simplement encore en deman-

dant aux bibliothécaires qu'elles établissent la réservation pour vous.

Alors n'hésitez pas. Un tel niveau de service dans un village d'un petit millier d'habitants n'est pas si fréquent !

Il repose à Vendémian sur le dévouement d'une équipe de 6 bénévoles relayés par une salariée, équipe dont il faut saluer le dynamisme, la gentillesse et les compétences. Ce sont eux qui accueillent les écoliers en temps scolaire, afin qu'ils fassent un choix de lecture avec leurs enseignants, qui choisissent également de nouveaux livres à acheter, ou à emprunter au bibliobus de la médiathèque départementale, en pensant aux goûts variés des lecteurs, et qui équipent aussi ces livres pour qu'ils vieillissent le mieux possible.

Cette équipe ne demande qu'à s'étoffer, toute personne intéressée est la bienvenue. Aussi n'hésitez pas là encore à venir vous renseigner sur place !

Les permanences et les heures d'ouverture se font les
- lundi soir de 18h à 19h30
- mercredi matin de 10h à 12h et après-midi de 17h30 à 19h
- samedi matin de 10h à 12h.

La bibliothèque de Vendémian c'est aussi des animations et des spectacles destinés aux divers âges de la vie des tout petits aux plus grands avec une riche programmation tout au long de l'année, grâce au budget municipal accordé (1500€ TTC en 2014) et au soutien du réseau de lecture public de la CCVH. Ces actions affichées sur place sont aussi régulièrement publiées sur le site internet de la commune (http://www.vendemian.fr)

**Retour sur les événements qui se sont déroulés durant l'année 2014 à la bibliothèque**

**Pour les tout petits** ( 6 mois à 3 ans) :
- Flavia Perez avec son spectacle « Lily la Maracas », lundi 27 janvier à 10h
- Antonia Carozzi avec son spectacle la « Fée des rêves », lundi 19 mai à 10h

**Pour les plus grands** ( à partir de 3 ans) :
- Françoise Cadène et ses histoires de loups pour les petits loulous, mercredi 11 juin à 17h,
- Jean Baptiste Lombard avec Le Dragon du bois Silence, mercredi 24 septembre à 17h,
- Angelika Boschetto et Renate Fritz avec L'Atelier du Père-Noël mercredi 3 décembre à 17h (photos),

**Pour les adultes et ados** 2 films documentaires :
- « No Pop corn on the floor » de Gaël Mocaer mardi 7 janvier à 20h30
- « Emma la clown et moi » de Dominique Tiéri vendredi 25 avril à 20h30 et samedi 26 avril à 14h.

## Rétrospective 2014

*2014 s'achève...*
*C'est l'occasion d'un retour sur l'année écoulée en quelques clichés.*



**8 février**

*Après les voeux du maire et de la municipalité, la vie sociale commence à Vendémian avec le traditionnel repas des ainés*



**19 mars**

*Inaugurations du nouveau toit de l'église et de l'agrandissement de la cantine*

# RÉTROSPECTIVE 2014



**23 mars** *Elections municipales*



**Avril des clowns**
*Vendémian accueille plusieurs spectacles pour les grands et les petits. Un succès !*



**8 mai** *Commémoration de la victoire des alliés*



**Juin**
*La première tranche de réhabilitation des réseaux d'eaux usées est engagée.*
*Les travaux se prolongent en septembre*



**15-18 juillet** *Après les festivités du 14, un groupe de jeunes du pôle ado part en séjour «Pleine Nature» avec le MDJ.*




**2 septembre**
*Une rentrée scolaire caractérisée par la mise en place des nouveaux Temps d'Activités Périscolaires*



**20-21 septembre & 4 octobre** *Patrimoine, culture pour tous et spectacle gratuit pour célébrer la fin de l'été.*



**11 novembre**
*Commémoration et célébration du centenaire de la première Guerre Mondiale en présence des enfants*

# Etat civil*

## des Naissances

**Nolan Joly**
né le 8 janvier 2014 à Montpellier fils de Jean-Noël Joly et Virginie Layadi
**Antonin Biracheau**
né le 24 mars 2014 à Montpellier, fils de Geoffrey Biracheau et Carine Lecou
**Noé Dumain**
né le 6 avril 2014 à Montpellier, fils de Nicolas Dumain et Emilie Fuzier
**Louise Piccot-Crezollet**
née le 6 mai 2014 à Montpellier fille de David Piccot-Crezollet et Karine Presset
**Léo Berforini**
né le 17 mai 2014 à Séte, fils de Romain Berforini et Samantha Noiret
**Raphaël Simonet**
né le 30 mai 2014 à Montpellier fils de Sylvain Simonet et Delphine Delobbe
**Camille Bertrand-Vassas**
Née le 12 juillet 2014 à Montpellier, fille de Arnaud Vassas et Céline Bertrand
**Julia Lamijou**
née le 29 octobre 2014 à Montpellier fille de Guillaume Lamijou et Elodie Terroux
**Eléane Lamijou**
née le 29 octobre 2014 à Montpellier fille de Guillaume Lamijou et Elodie Terroux
**Paco Rolere**
né le 30 octobre 2014 à Montpellier fils de Frédéric Rolere et Elodie Arondeau
**Thomas Ferrando**
né le 6 novembre 2014 à Montpellier fils de Nicolas Ferrando et Caroline Pressanti
**Mila Odin**
née le 15 novembre 2014 à Montpellier fille de Mathieu Odin et Mélanie Perez
**Manon Serieys**
née le 15 novembre 2014 à Montpellier fille de Benjamin Serieys et Céline Bertrand

*La municipalité leur souhaite bienvenue et présente ses félicitations aux parents*

## des Mariages



**David Schwartz et Sandra Bouchet**
mariés le 14 février 2014 par Eric Paloc, maire
**Clément Cortes et Paola Escrig**
mariés le 7 juin 2014 par David Cablat, maire.
**Gilles Prongue et Valérie Candebat**
mariés le 21 juin 2014 par David Cablat, maire.
**Eric Eustaquio et Katia Avizou**
mariés le 16 août 2014 par Géraldine THOMÉ, adjointe au maire
**Yohan Pierron et Nathalie Illesca**
mariés le 23 août 2014 par David Cablat, maire.
**Jean Ponger et Magali Vasseur**
Mariés le 30 août 2014 par David Cablat, maire.
**Jacques Boissier et Sylvie Laffrat**
Mariés le 3 novembre 2014 par David Cablat, maire assisté de Géraldine Thomé adjointe au maire

*La municipalité présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.*

## des DÉCÈS

**Madeleine Bouzat**
épouse de Henri Barthelemy
décédée le 5 janvier 2014
à l'âge de 86 ans
**Lucien Serieys**
veuf de Antoinette Fernandez
décédé le 28 février 2014
à l'âge de 100 ans
**Simone Ondry**
veuve de René Talazac
décédé le 10 avril 2014
à l'âge de 87 ans
**Elian Coste**
époux de Chantal Trezit
décédé le 7 juin 2014
à l'âge de 71 ans
**Huguette Boutavent**
veuve de Gilbert Lepelletier,
décédée le 26 juin 2014
à l'âge de 91 ans
**François Ortiz**
époux de Ginette Caumes
décédé le 4 août 2014
à l'âge de 82 ans
**Paul Bro**
époux de Ghislaine Gavalda
décédé le 6 août 2014
à l'âge de 77 ans
**Jean-Paul Desfarges**
époux de Régine Debarge
décédé le 20 août 2014
à l'âge de 81 ans
**Jacques Boissier**
époux de Sylvie Laffrat
décédé le 10 novembre 2014
à l'âge de 53 ans
**Soledad Tena**
veuve de Andrés Vidal Bellés
décédée le 11 novembre 2014
à l'âge 83 ans

*La municipalité présente ses condoléances aux familles et aux proches.*

** au 15 novembre 2014*

## AGENDA

- **Vœux** du maire et de la municipalité : samedi 17 janvier 2015 à 18h au foyer rural

- **Repas des ainés** :
samedi 28 février 2015
Inscription en mairie.
Un dessert ou un gouter peut être amené chez ceux qui ne peuvent se déplacer.

**Vos infos quand il faut**
C'est aussi sur
www.vendemian.fr